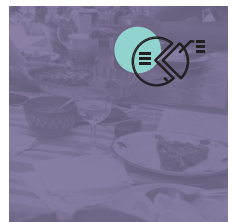
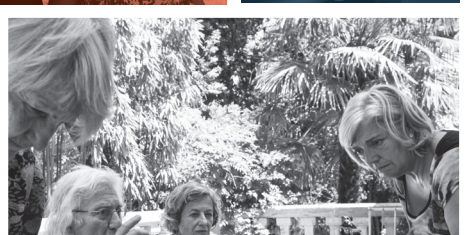
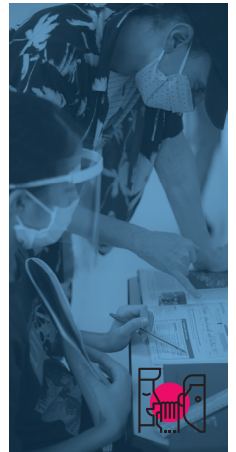
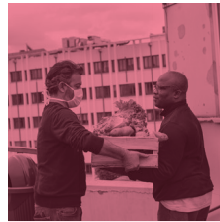


2020

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Meurthe-et-Moselle



SOMMAIRE

ÉDITO	01
QU'EST-CE QUE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ?	02
PORTRAIT DES STRUCTURES	02
CARTOGRAPHIE	03
AGIR DANS LA PROXIMITÉ AU SERVICE DE TOUS LES HABITANTS	04
QUESTION DE SOCIÉTÉ AU CŒUR DES PROJETS DES STRUCTURES	06
L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE	08
MOYENS ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	10
FINANCES	11
PROJET SENACS	12
FICHE NATIONALE	13

Pilotée et animée conjointement par la Caisse d'allocations familiales et la Fédération des centres sociaux de Meurthe-et-Moselle, la démarche Système d'échanges national des actions des centres sociaux (SENACS) est mise en œuvre en Meurthe-et-Moselle depuis fin 2013. La démarche est généralisée à l'échelle nationale dès 2016, et prévoit l'intégration des espaces de vie sociale.

En Meurthe-et-Moselle, la brochure SENACS présente l'ensemble des activités proposées à la fois par les centres sociaux et les espaces de vie sociale (EVS). Si le nombre de centres sociaux est stable depuis de nombreuses années (10), celui des EVS est en forte progression (on en dénombre 22 à ce jour), traduisant l'intérêt des partenaires pour les structures d'animation de la vie sociale. Cette dynamique partenariale a été fortement accompagnée par la Caf, qui a triplé au cours des 6 dernières années le complément financier qu'elle apporte au fonctionnement des structures sur ses fonds locaux.

La nouvelle convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 demande aux Caf de développer les structures d'animation de la vie sociale notamment sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les zones de revitalisation rurale. Le conseil d'administration de la Caf de Meurthe-et-Moselle s'est fixé comme objectif de promouvoir la création de nouveaux centres sociaux auprès des collectivités locales et du tissu associatif, afin d'améliorer la couverture territoriale.

Gageons que la pertinence reconnue de ces équipements et la mobilisation des partenaires nous permettent de progresser ensemble dans cette démarche au bénéfice de la population du département.

Au-delà de sa fonction d'observatoire, la démarche SENACS permet, au fil des années, de renforcer le « faire-réseau ». La brochure 2020, élaborée à partir des données 2019 fournies par les centres sociaux et espaces de vie sociale, met en lumière la façon dont ces structures agissent sur de multiples questions sociales dans une dynamique partagée avec les élus des collectivités locales, les acteurs locaux et les habitants.

Ce document a vocation à être diffusé et partagé, pour mesurer et comprendre davantage les enjeux de l'animation de la vie sociale dans nos territoires.

Élie ALLOUCH

Directeur de la Caf de Meurthe-et-Moselle

Marie-Odile GERARDIN

Présidente du conseil d'administration de la Caf de Meurthe-et-Moselle

Ignace JOCHAUX DU PLESSIX

Président de la Fédération des Centres Sociaux de Meurthe-et-Moselle

QU'EST-CE QUE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

L'animation de la vie sociale s'appuie sur des équipements de proximité, **les centres sociaux et les espaces de vie sociale**. Ces structures sont à vocation globale, familiale et intergénérationnelle et accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale. Ce sont des lieux d'animation qui permettent aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Les centres sociaux et espaces de vie sociale poursuivent les mêmes finalités :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes,
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire,
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ils se distinguent par des spécificités liées à leur champ et leur capacité d'intervention.

Le **projet social** est la clé de voûte ; il est bâti en réponse aux **besoins repérés et exprimés** sur les territoires grâce à un diagnostic partagé prenant en compte les spécificités territoriales des populations, des partenariats existants ou potentiels. Dans un souci de cohérence, la politique d'animation de la vie sociale doit être abordée dans une vision globale et complémentaire du territoire départemental.

Ces deux équipements sont soumis à **une décision d'agrément**, responsabilité des commissions d'action sociale des conseils d'administration des Caf. Chaque type d'agrément répond à un **socle de critères précis**.

PORTRAIT DES STRUCTURES

Quel que soit le mode de gestion, la structure conçoit son projet en concertation avec les partenaires et en impliquant les habitants.

10 centres sociaux agréés

Mode de gestion

4 gestion associative 1 gestion municipale

3 gestion CAF 2 délégation de gestion

Zone d'intervention



10 à dominante **urbaine**

7 centres interviennent en QPV*

22 EVS agréés

Mode de gestion

Affiliés à des fédérations d'éducation populaire

Zone d'intervention

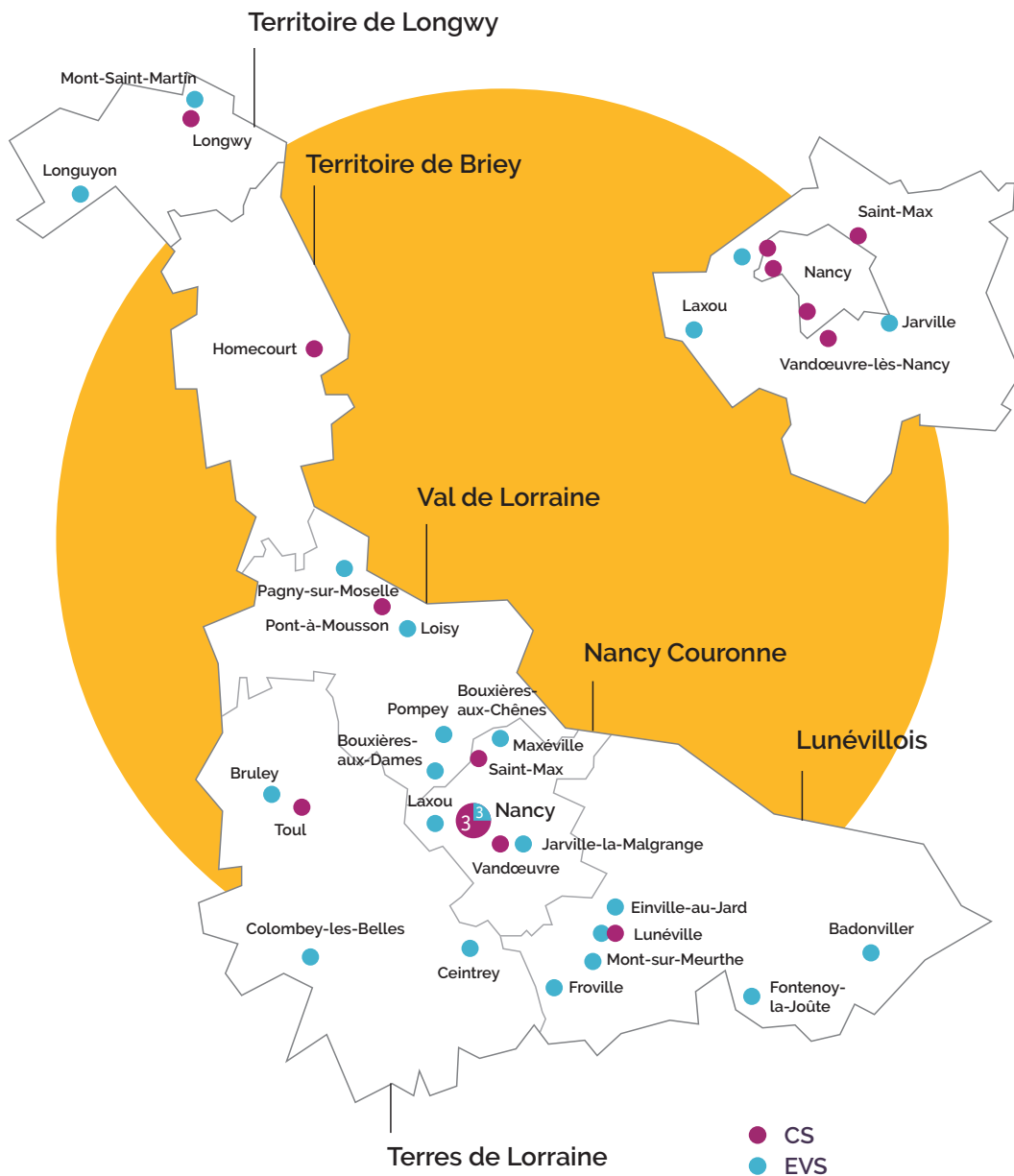


11 en zone **urbaine**
dont 6 en QPV*



11 en zone **rurale**
dont 2 en ZRR**

*QPV : quartier Politique de la Ville **ZRR : Zone de revitalisation rurale



AGIR DANS LA PROXIMITÉ AU SERVICE DE TOUS LES HABITANTS

Un accueil, des services et des activités pour tous les âges et la famille

Les structures de l'animation de la vie sociale proposent des activités à tous les âges de la vie.



0-3 ans
Petite enfance

8 centres sociaux et 11 EVS

1 170 enfants

Type d'actions : Lieu d'accueil enfants parents, multi accueil.



4-10 ans
Enfance

10 centres sociaux et 18 EVS

4 032 enfants

Type d'actions : accompagnement à la scolarité, accueil périscolaire, accueil de loisirs, accueil enfant parent, séjours de vacances.



11-17 ans
Jeunesse

2 563 jeunes

Développées par la quasi-totalité des structures, les actions les plus représentatives sont : les activités culturelles, l'accompagnement de projets à l'initiative des jeunes, les chantiers jeunes, l'accompagnement à la participation d'événements sur le territoire, l'accompagnement à la scolarité, les actions ados solidaire.

La jeunesse est très présente dans le champ des actions conduites par **la branche famille**, tant en prestations légales qu'en action sociale. L'intervention des structures en faveur de l'autonomie des jeunes est diversifiée ; elles encouragent les initiatives et les projets des jeunes, les accompagnent, y compris par les outils numériques.



« Création d'une mare pédagogique » Centre socioculturel Michel Dinet de Toul

Ce projet s'inscrit dans une démarche de sciences participatives, portée par la Ville de Toul et le centre socioculturel. Il vise la participation des différents publics fréquentant le centre, à la réalisation de cet espace et à son aménagement (plantation, creusement, pose des végétaux...).

Ainsi par le biais de projets Chantier argent de poche (co-financés par l'Etat via le contrat de Ville et par la Ville de Toul), un groupe de 8 jeunes de 16 à 20 ans est intervenu en octobre 2019 sur le site Michel Dinet. Les jeunes ont affiné les paliers de la mare, déposé du sable, installé un géotextile (afin d'empêcher la repousse d'autres végétaux) et posé la bâche. La mare creusée, d'une surface de 90 m², a été installée dans un endroit sécurisé, grillagé avec accès fermé à clé.

Le centre socioculturel assure également le contrat local d'accompagnement à la scolarité auprès d'élèves du collège Rigny et Valcourt. La réalisation de panneaux pédagogiques expliquant la faune et la flore et le rôle écologique des mares a été confiée à ces collégiens.

AGIR DANS LA PROXIMITÉ AU SERVICE DE TOUS LES HABITANTS



18-25 ans
Accompagnement
des jeunes

645 personnes concernées.

Thématiques des actions en direction des 18-25 ans : cohésion sociale, logement, parentalité, temps libre, prévention santé, prévention des conduites à risques, égalité, lutte contre les discriminations.

L'impact de ces actions auprès des 18-25 ans se situe au niveau de :

- la prise de décision et la citoyenneté,
- la lutte contre l'isolement social,
- le développement des liens sociaux des jeunes et de leur famille,
- l'apprentissage, l'accompagnement et l'insertion professionnelle.



26-59 ans
Adultes

6 898 personnes accueillies et accompagnées, au sein des **10 centres sociaux et 19 EVS**.

L'accueil et les actions développés relèvent de l'accès à l'emploi, aux droits et à l'information, l'illettrisme, la fracture numérique, l'accès à la santé du public vulnérable...

Les espaces de vie sociale dotés de MSAP recensent une activité importante sur le volet de l'accès aux droits.



60 ans et +
Seniors

2 484 séniors accueillis

Les centres sociaux et EVS proposent aux séniors des ateliers collectifs (loisirs, culture, sport, nutrition...), des temps de partage ou de prévention santé. Une attention particulière est portée à l'isolement des personnes âgées.

« Initiative Séniors pour une action solidaire et citoyenne » Centre social CAF Jolibois – Nancy

De leur propre initiative, 8 séniors couturières ont confectionné plus de 80 objets vendus lors de 2 ventes solidaires au sein de supermarchés locaux (dans le cadre du mois de prévention contre le cancer du sein Octobre rose). Les recettes ont été reversées en intégralité à l'association Symphonie (association nancéienne de promotion de la santé et accompagnant les femmes touchées par le cancer).

Les professionnels du centre social ont accompagné les seniors dans la réalisation de cette action : la technicienne couture a encouragé les seniors à diversifier les objets confectionnés en apportant plus de technicité. La CESF a accompagné le groupe dans la recherche de lieux de vente, dans les prises de contact et la communication. Les seniors se sont impliqués dans la totalité du projet. Une remise officielle des dons à l'association Symphonie a eu lieu en présence des présidents et de tous les bénévoles engagés.

Témoignages:



Lili 66 ans : « L'organisation a été importante, je suis contente de l'argent récolté pour Symphonie. »

Danielle 73 ans : « J'aime confectionner des objets et j'aime me sentir utile. »

QUESTIONS DE SOCIÉTÉ AU CŒUR DES PROJETS DES STRUCTURES

Familles et parentalité



La famille est au cœur du projet centre social, avec une attention particulière portée à la relation parent-enfant et au partage de moments conviviaux. Coordinées par une professionnelle qualifiée, les actions visent à améliorer la vie quotidienne, personnelle et sociale, des membres de la famille.

Le projet famille se traduit par :

- des sorties et loisirs collectifs via la commission familles
- des actions d'accompagnement à la scolarité
- des manifestations festives
- des actions intergénérationnelles
- les lieux d'accueil enfants parents (LAEP)
- des ateliers d'éveil avec les services de la PMI
- les Cafés parents avec les partenaires (ex. l'Éducation Nationale)
- des ateliers avec les partenaires locaux



Le soutien à la fonction parentale est mis en œuvre par l'ensemble des centres sociaux et 9 EVS.

Les actions visent à épauler les parents dans leur rôle éducatif, en mettant à leur disposition des services et des moyens qui leur permettent de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale, tout en facilitant l'épanouissement et le bien-être de l'enfant.

« Ateliers Parents-Enfants à l'Appart' » Centre social Saint Michel Jéricho – Saint-Max

L'Appart' du centre social est un outil privilégié pour les actions d'accompagnement des parents dans leur fonction parentale. Passerelle entre le quartier historique Jéricho-le-Vieux et le centre social, il propose aux parents et leurs enfants de moins de 6 ans des temps d'animation et ateliers hebdomadaires de réflexion autour de la parentalité. Une séance est dédiée à la préparation des activités et sorties (visites et activités culturelles, atelier nutrition-santé, activités sportives et manuelles). En complément la référente Familles propose chaque semaine aux enfants inscrits au dispositif CLAS une séance d'aide aux devoirs avec leurs parents. Ils y acquièrent les repères et les outils nécessaires pour suivre la scolarité de leurs enfants. En partenariat avec la Maison Départementale des Solidarités du secteur, la référente Familles organise une fois par mois, avec la puéricultrice de la PMI, une sortie ou un atelier. Elle touche ainsi des familles ne fréquentant pas le centre social.

« La Camionnette des familles, un outil au service du pouvoir d'agir »

Centre social et culturel Les Epis à Lunéville

En proposant des actions « hors les murs », la Camionnette des familles permet au centre social d'être au plus près des habitants éloignés géographiquement ou socialement. La Camionnette a déployé son espace convivial aussi bien sur le marché, dans les parcs et aires de jeux que sur la place centrale du quartier. Cette présence régulière permet de recueillir les besoins et les interrogations des habitants en toute confiance. Grâce à son aménagement et son équipement, la camionnette permet des animations quels que soient les lieux et les objectifs.

QUESTIONS DE SOCIÉTÉ AU CŒUR

DES PROJETS DES STRUCTURES

Les habitants acteurs de leur territoire

Structures de proximité, centres sociaux et espaces de vie sociale permettent aux habitants d'agir sur leur quartier et leur cadre de vie, de proposer et d'organiser des actions et des temps de rencontre en réponse à leurs besoins et envies. **68 initiatives** ont été portées par les habitants ou un collectif.

779 personnes ont été impliquées.

Exemple de projets : parenthèses citoyennes, chantier solidaire ados personnes âgées, espace de rencontre de proximité, animation de quartier...

L'accès aux droits des personnes

Les actions d'accès aux droits ont pour objectif de **pallier à la fracture numérique** ; elles accompagnent les habitants dans la dématérialisation des services publics, proposent des **permanences** d'écrivain public ou d'institutions, mènent des actions de **veille juridique**...



L'impact des structures sur les territoires

Les centres sociaux contribuent à faire vivre l'économie locale. Ainsi, ils **effectuent localement 30% de leurs dépenses** (en moyenne, hors salaires). Les centres travaillent en partenariat avec des prestataires du secteur, participant ainsi à conforter le tissu économique local. La présence et l'accompagnement des centres sociaux a également permis la naissance de **8 associations**.

« **400 personnes accompagnés en 2019, majoritairement des 26-59 ans** »

centre social Ville Plurielle à Homécourt

Tous les jours et sur rendez-vous, les usagers sont accompagnés dans leurs démarches administratives numériques de façon individuelle et collective. Une borne informatique avec une imprimante est à la disposition du public dans l'entrée du centre social. Un espace équipé de portables et d'une imprimante est dédié aux interventions collectives. Les usagers bénéficient des compétences de 3 à 4 professionnelles (secrétaires, CESF et une accompagnatrice socio professionnelle du chantier d'insertion).

Les accueillantes s'efforcent de développer une approche éducative pour rendre les usagers acteurs de leur démarche. L'accueil est délocalisé une fois par semaine sur le site de l'épicerie sociale. Les temps et les espaces d'accueil sont des lieux repères où prime le contact humain.

Le bien vieillir

Principales actions pour les centres sociaux : lutte contre l'isolement des personnes vieillissantes, prévention santé et mobilité.

L'organisation de temps forts favorise les échanges avec des associations et des professionnels de santé (diététicien, cardiologue, ergothérapeute...); l'accueil au quotidien dans les ateliers contribue à rompre l'isolement et favorise l'intégration de nouveaux seniors.

Principales actions pour les EVS concernés par cette thématique : développement de liens sociaux des jeunes retraités et pour certains lutte contre l'isolement.

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Une implication des habitants



Du coup de main ponctuel à l'animation régulière d'activités jusqu'à l'implication dans la gouvernance, **les habitants agissent, prennent des initiatives et des responsabilités et participent** pleinement à la mise en œuvre du projet social.

Au sein des instances de gouvernance et de pilotage

Quel que soit le mode de gestion de la structure, **habitants ou usagers sont pleinement associés dans la gouvernance et le pilotage.**



479 bénévoles administrateurs sont investis et impliqués dans la **gouvernance de 29 structures.**

Les bénévoles veillent au **respect de la mise en œuvre du projet social**, assument les responsabilités inhérentes à la fonction employeur, veillent au bon fonctionnement de la structure et sont vigilants aux relations partenariales.



Cela représente **5 116 heures de bénévolat** dans les instances de pilotage.

Répartition des bénévoles par classe d'âge dans les instances de gouvernance

Données uniquement pour les Centres Sociaux



- de 25 ans



26-59 ans



+ de 60 ans

Les jeunes de moins de 25 ans restent peu représentés dans les instances de pilotage.

24 personnes ont cessé leur fonction en 2019 et

64 personnes se sont engagées au sein des instances de gouvernance.

66% de femmes présentes dans les instances,

Dans la vie et l'animation des activités

Données uniquement pour les Centres Sociaux

1 281 bénévoles impliqués dans l'encadrement d'activités, soit une moyenne de **45 bénévoles d'activités** par structure.

38 817 heures de bénévolat soit en moyenne **1 338 heures par structure.**

En 2019

82 usagers sont devenus bénévoles d'activités,

20 usagers et 18 bénévoles d'activités ont intégré les **instances de pilotage.**



Les bénévoles d'activités s'engagent de façon prioritaire sur : l'accompagnement à la scolarité, l'apprentissage de la langue française, le groupe lecture, des ateliers (cuisine, couture, dentelle, menuiserie), des sorties familiales ou enfants, des événements, l'animation de clubs adultes, fête de quartiers, conférence, action de solidarité autour du vêtement...

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Répartition des bénévoles par classe d'âge sur les activités

Données uniquement pour les centres sociaux

Activités régulières



- de 25 ans

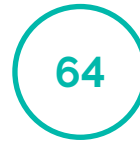


26-59 ans



+ de 60 ans

Activités ponctuelles



- de 25 ans



26-59 ans



+ de 60 ans

Une réelle prise en compte des bénévoles



33 bénévoles ont suivi une formation en 2019
Données centre sociaux uniquement

Principaux thèmes de formation: projet social, formateur de français auprès d'adulte allophone, politique de la ville, budget associatif, accompagnement à la scolarité, formation au numérique, apprentissage du français, animation d'ateliers adultes, activités spécifiques tel que menuiserie, couture, sport, yoga...



« Accompagnement des bénévoles » Centre social CAF la Clairière à Nancy

Depuis 2013, le centre social développe une démarche d'accompagnement et de formation des bénévoles. Ils sont accueillis et orientés selon leurs questionnements et leurs attentes et leur investissement au sein du centre est valorisé. Ainsi, ils agissent aux côtés des professionnels, prennent des initiatives et des responsabilités, tout en apportant leur soutien, leurs compétences, leur bienveillance et leur enthousiasme. Ils sont un atout indéniable car sources de partage et d'enrichissement et vecteurs de lien social auprès des usagers.

Cependant pour garantir l'adéquation de leurs savoir-faire et envies avec les besoins du centre social et des publics, il est essentiel de les accompagner dans leurs parcours. Un poste dédié à l'engagement bénévole a permis notamment de créer des outils tels que la charte du bénévolat et sa convention d'engagement, la newsletter des bénévoles, l'attestation de bénévolat, des temps de formation, des regroupements conviviaux... Chaque bénévole trouve sa place durablement et peut enrichir le projet social et les activités proposées aux habitants grâce à un accompagnement souple et évolutif.

La démarche évolue actuellement vers le bénévolat des jeunes (15-17 ans). Au cœur du quartier et citoyens de demain, ils pourront s'investir au centre social dans des missions adaptées, développer des compétences, expérimenter et partager.

MOYENS ET MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Les équipes salariées

Pour les centres sociaux



474 salariés tout
contrats confondus
soit **174 ETP**

96 salariés formés dont
21 formations qualifiantes

Ainsi formés, les salariés peuvent intervenir toujours au plus proche des attentes et besoins des usagers et dans le respect de la réglementation.

Pour les espaces de vie sociale



55 salariés
permanents soit **18 ETP**



61 salariés
occasionnels

Une présence au quotidien

La mise en œuvre, la réalisation et l'aboutissement des actions et projets initiés et portés par les centres sociaux, se traduit par :

70 heures par semaine en moyenne de présence, d'accompagnement et d'interventions

12 événements en moyenne par an par structure portés ou initiés

20 heures par semaine sont effectuées hors les murs du centre social (moyenne)

Le partenariat



Le partenariat fait partie intégrante du fonctionnement des structures AVS. La Caf, les collectivités locales, le Département et l'État sont les premiers partenaires institutionnels et financiers de ces structures.

Un partenariat indispensable

Le partenariat permet d'atteindre un objectif inaccessible seul, et dans des conditions clairement définies et acceptées. Ainsi, des organismes et associations locales sollicitent les structures AVS pour un soutien et une contribution à leurs projets qui rejoignent des thématiques et des axes d'intervention communs.

Les acteurs institutionnels du territoire d'intervention (l'Education Nationale, le centre communal d'action social, les MDS...) permettent de mutualiser des moyens humains et matériels, de fédérer les habitants du territoire et de partager des projets répondant aux attentes de la population.

Convention cadre pluri-partenaire

La majorité des centres sociaux de Meurthe-et-Moselle bénéficient d'une telle convention signée sur 4 ans (durée de l'agrément centre social). L'engagement formalisé et contractualisé consolide la reconnaissance, la pérennité et le fonctionnement global de l'équipement sur son projet, auprès de toutes les parties prenantes : la CAF, la commune, le Département et le centre social représenté par l'association gestionnaire ou l'association des utilisateurs pour les centres en gestion directe CAF ou autre.

Budget



11 407 673 €

budget cumulé des structures de l'animation de la vie sociale (contributions volontaires intégrées).

Centres sociaux

Le budget se situe entre **430 000 €** et **2 410 000 €**

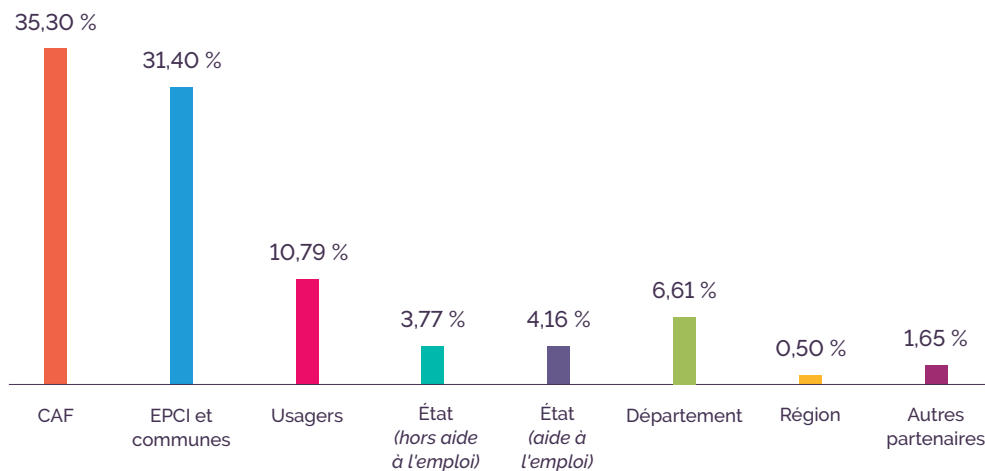
La masse salariale des centres sociaux représente **62%** de leur budget.

Espace de vie sociale

Le budget varie de **22 000 €** à **367 000 €**

Les financeurs

Taux de participation cumulé (pour l'ensemble des structures de l'AVS)



Les principaux financeurs sont la Caf, le Conseil départemental et les collectivités locales. L'Etat apporte son soutien à la majorité des structures. Certaines structures sont financièrement soutenues par l'Agence Régionale de Santé, la CARSAT, la MSA ou les bailleurs sociaux.

À noter d'autres partenaires comme la Métropole du Grand Nancy, Batigère, la communauté de communes de Meurthe Mortagne Moselle et des associations locales en lien avec le territoire.

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :
www.senacs.fr

Coordonnées

CAF de Meurthe et Moselle
21 rue Saint Lambert
54 000 NANCY

**Fédération des Centres Sociaux
de Meurthe et Moselle**
8 rue d'Amsterdam
54 500 Vandoeuvre-Les-Nancy

Contact :
Lydie DELON-MARCELLE
06 12 92 54 33

- ➔ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF
- ➔ Un co-pilotage local entre le réseau des Caf et des centres sociaux
- ➔ Une ouverture à l'ensemble des espaces de vie sociale dès 2018

CENTRES SOCIAUX



centres sociaux agréés CAF

77%

en zone urbaine

23%

en zone rurale



+ de **63 000** salariés

ESPACES DE VIE SOCIALE



EVS agréés CAF

41%

en zone urbaine

59%

en zone rurale



+ de **7200** salariés représentant en moyenne **2,9 ETP** par structure

+ de **112 000**

bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

+ de **29 000**

bénévoles à la gouvernance des gestions associatives

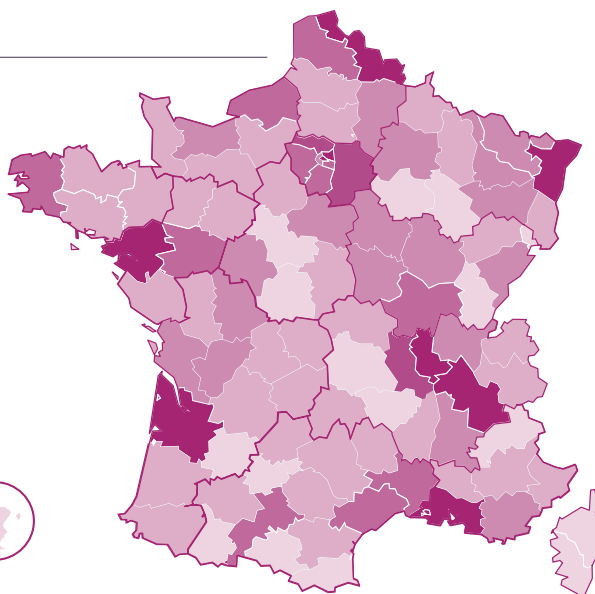
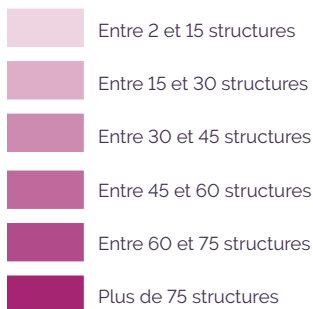
+ de **40 500**

bénévoles d'activités

+ de **11 000**

bénévoles administrateurs

DENSITÉ DE RÉPARTITION DES STRUCTURES



PROJET
SENACS

SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

